

La prochaine assemblée générale annuelle

Réservez déjà à votre agenda **la matinée du 30 avril** afin de prendre part à la prochaine assemblée générale de l'APELO. Vous pourrez entre autres assister à la présentation de Jean-François Martel, biologiste et directeur général de RAPPEL sur les récents travaux réalisés dans notre lac et l'efficacité des toiles de jute. Un sujet qui saura assurément vous passionner. Rappelons que vous devez être membre pour y prendre part.

Devenez membre

Nous avons encore besoin de votre soutien afin de nous assurer de poursuivre notre mission. En 2022, nous avons accueilli un nombre important de membres, soit 138 et nous souhaitons vivement que ce mouvement se poursuive cette année encore. Devenir membre de L'APELO est la meilleure façon de contribuer à mieux protéger la santé et l'attrait de notre lac. L'augmentation du nombre de résidences, l'arrivée des espèces exotiques envahissantes et les changements climatiques exercent une pression accrue sur le lac. Votre adhésion à notre association permet de poursuivre nos travaux et ainsi préserver l'attrait du lac O'Malley et la valeur de votre propriété.

Comme l'an dernier, l'adhésion est de 100 \$ pour deux ans ou de 55 \$ pour une année. Les membres dont la cotisation est à renouveler en 2023 recevront sous peu un avis par courriel. Rappelons que pratiquement toutes les sommes recueillies sont investies dans la santé du lac. <https://www.lacomalley.org/devenir-membre>

Devenez administrateur

Vous avez envie de rejoindre notre conseil d'administration ? Nous avons des postes à combler, tout particulièrement en communication et marketing. Si vous avez également un intérêt à prendre part à nos travaux sur le terrain nous vous accueillerons avec joie. Faites-nous parvenir un message en nous précisant vos intérêts.

La taxe de secteur

Vous recevrez dans les prochaines semaines un compte de taxes exclusivement dédié à la taxe de secteur qui permet de payer les travaux effectués sur le lac. Bonne nouvelle ! Le montant sera moins élevé que celui qui avait été estimé lors de la planification du projet. Cette diminution s'explique par le fait que la surface des herbiers de myriophylle à épi à couvrir était moindre et donc le nombre de toiles de jute a pu être diminué. Rappelons que cette taxe sera étalée sur cinq ans. Et que l'été 2023 sera essentiellement consacré à l'arrachage des plants résiduels et à l'inspection des toiles. Le montant de la taxe sera ajusté en 2024 pour tenir compte de ces travaux.

Les rendez-vous climatiques

Si l'environnement vous intéresse, vous êtes invité à assister aux Rendez-vous climatiques présentés tous les mois à la petite église d'Austin. Pour connaître la programmation abonnez-vous à l'infolettre de la municipalité ou visitez leur site internet.